

Articles n°  
F8022 / F8024

**Notice d'utilisation**  
**POMPES À AIR**  
**AQUA AIR 3000 - 4800**



**Lisez attentivement ce mode d'emploi avant toute utilisation du produit.**



## Introduction

**Avant toute mise en service, veuillez lire les instructions d'utilisation pour vous familiariser avec l'appareil.**

- Il est impératif de respecter les consignes de sécurité pour assurer un fonctionnement correct et en toute sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de cet appareil est interdite :
  - à tout enfant ou adolescent de moins de 16 ans
  - à toute personne non capable d'évaluer les risques éventuels
  - à toute personne qui n'est pas encore familiarisée avec les instructions d'utilisation.

Prière de conserver soigneusement les présentes instructions d'utilisation ! En cas de changement de propriétaire, ces documents doivent absolument être remis avec l'appareil.

Veuillez signaler immédiatement toute avarie extérieure à votre revendeur.

Cette boîte contient :

	Pompe à air avec câble	Diviseur 2 voies	Diviseur 4 voies	Pierre émissive Ø8 cm	5m de tuyau transparent souple
Aqua Air 3000	1	1	0	2	2
Aqua Air 4800	1	0	1	4	4

## Utilisation :

La pompe est conçue pour l'aération des bassins d'agrément et de leur filtre.

La pompe peut servir en hiver comme dispositif anti-glaces.

Pompe non immergeable à installer à l'intérieur ou à l'extérieur à l'abri des intempéries.

Toute autre utilisation n'est pas conforme et donc exclu tout droit à garantie.

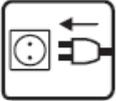
## Utilisation interdite dans ou à proximité d'une piscine.



## Consignes de sécurité

**Attention :** L'utilisation de cette pompe est autorisée uniquement si l'installation électrique répond aux normes légales. En cas de doute, veuillez vous adresser à un installateur agréé.

- On ne peut connecter la pompe que sur une prise protégée par une protection différentielle de 30 mA avec mise à la terre.
- Avant la mise en marche, contrôler l'intégrité du câble et de la fiche.
- Si le câble d'alimentation, la fiche de l'appareil ou le corps sont endommagés, l'appareil n'est plus utilisable. Eviter tout contact avec l'appareil et le débrancher.
- **NE PAS COUPER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE LA POMPE.** La pompe doit être détruite / recyclée suivant la réglementation en vigueur dans votre commune.
- Le voltage et le type du courant doivent correspondre aux données indiquées sur la plaque signalétique.
- Le branchement sur secteur (prise de courant) doit se faire à au moins 2m du bord du bassin. La pompe doit être positionnée au dessus du niveau de l'eau.
- Avant de travailler sur l'appareil ou dans le bassin, il faut retirer la fiche de la prise de courant (débrancher l'appareil). La pompe ne doit jamais être utilisée lorsque des personnes se trouvent dans l'eau ou sont en contact avec l'eau du bassin. Débrancher également tous les autres appareils électriques en contact avec l'eau.
- Faire un « U » vers le bas avec une partie du câble et du tuyau souple pour empêcher l'eau de couler le long de la prise de courant, le long du câble et du tuyau flexible.
- Toute réparation éventuelle devra être exécutée par le fabricant ou par un atelier de réparation autorisé, qui dispose d'outils spéciaux nécessaires.
- Il ne faut jamais utiliser le câble pour accrocher ou transporter l'appareil.
- Placer la pompe de manière à ce qu'elle ne tombe pas à l'eau. La pompe est à préserver de l'eau.
- Attention : Si la pompe se trouve sur une surface lisse, elle peut se déplacer suite aux vibrations dues au fonctionnement. C'est ainsi qu'elle peut éventuellement tomber.
- Ne pas placer ni exploiter la pompe dans le voisinage de matériaux facilement inflammables ou explosifs.
- Protéger la pompe contre le gel en hiver !
- Faire bien attention à ces instructions de sécurité, spécialement au cas où des enfants seraient dans le voisinage immédiat.



### Mise en service

Avant toute mise en service, tenez compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

### Utilisation par intermittence

Si la pompe est utilisée par intermittence (ex : sur un programmateur), de la condensation peut se former à l'intérieur de l'appareil. Il faut donc placer la pompe dans un local sec.

### Montage

- 1) Placer la pompe comme indiqué dans les prescriptions de sécurité.
- 2) Visser le répartiteur d'air réglable sur la sortie de la pompe en utilisant le joint torique fourni.
- 3) Raccorder les pierres émissives au tuyau d'air fourni.
- 4) Placer les pierres émissives dans le bassin (profondeur max 3m).
- 5) Raccorder les tuyaux souples sur le répartiteur.
- 6) Brancher la prise de secteur dans la prise de courant.



### Entretien

Respectez les consignes de sécurité.

- Nettoyer régulièrement la pierre émissive.
  - Nettoyer régulièrement le filtre d'aspiration dans le dessus de la pompe (couverture assemblée par clips).
- Remarque : En cas de forte humidité de l'air, les pièces internes peuvent se corroder légèrement. Cela est normal et ne peut faire l'objet d'une réclamation en garantie.



### Maintenance

Respectez les consignes de sécurité.

- La pompe d'aération se prête à un service continu.
- Les membranes dans la pompe sont des pièces d'usure, elles peuvent être remplacées si le débit diminue.
- Le remplacement des membranes doit être effectué par le distributeur ou par un atelier de réparation autorisé.

### Dépannage

1. La pompe ne fonctionne pas :
  - Vérifier l'état du câble d'alimentation, la fiche et la prise de courant.
2. L'air ne sort pas :
  - Contrôler le réglage du répartiteur.
  - Contrôler si le tuyau n'est pas plié ou coincé.
  - Contrôler le filtre à air.
  - La membrane est peut-être endommagée.



### Période hivernale

- Protéger la pompe du gel !
- Avant le gel du bassin, débrancher la pompe et la nettoyer soigneusement suivant les indications ci-dessus.
- Stocker la pompe dans un endroit sec et abrité du gel.

**CONDITIONS DE GARANTIE**

La pompe est garantie pendant une période de 24 mois à compter de sa date d'achat. La facture fera foi. Le remplacement et la réparation des pièces endommagées pendant la période de garantie, qui résulteraient de vices de fabrication ou des défauts de matière, se feront avec notre accord préalable à titre gracieux. L'usure normale du matériel et les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien ou d'un accident ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie disparaît immédiatement et complètement si le produit est modifié, y compris le câble d'alimentation (ne pas le couper).

Lors des demandes de réparation sous garantie, prière de nous renvoyer la pompe par l'intermédiaire de votre détaillant, accompagnée de la facture établie lors de l'achat.

Date de l'achat : \_\_\_\_\_  
Cachet et signature du détaillant

**ELIMINATION DES DECHETS**

Elimination des appareils électriques usagés au sein des ménages privés de l'Union Européenne.

Ce produit ne peut pas être ajouté aux déchets ordinaires et doit être éliminé séparément. Il est de votre responsabilité de porter l'appareil à la déchèterie correspondante afin qu'il soit éliminé et/ou recyclé dans le respect de l'environnement. Pour plus d'informations et pour connaître la déchèterie correspondante, veuillez vous adresser à votre mairie.

**AGRILINE SAS**  
[www.agriline.fr](http://www.agriline.fr) – [info@agriline.fr](mailto:info@agriline.fr)